Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260421-D35_03_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE PLOUHARNEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE	Séance du 20 avril 2026	Délibération N° 35-03-2026

Date de convocation : 10 avril 2026

Date d'affichage : 21 avril 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents :16

Votants : 19

Objet :

RODP - GRDF : Redevance Contractuelle de concession 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt du mois d'avril, à dix-huit heures trente minutes, le conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, salle du conseil, en session ordinaire publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Erwan DELSAUT.

Etaient présents : Mme Florence BAUDRY, M. Philippe BELZ, Mme Sophie BELLAY, Mme Stéphanie CAMBON, M. François CEBRON de LISLE, M. Erwan DELSAUT, M. Alexandre FERREIRA, M. Angelo GIGLIA, Mme Caroline LE BARON, M. Eddy LEMAITRE, Mme Laurence MONFORT, Mme Isabelle LE PRIOL-NOMAS, Mme Lisa ROBIC, M. Yann ROUMAIN DE LA TOUCHE, Mme Christine HOCHARD, M. David MARY.

Absents excusés : Monsieur Guillaume BEDIN absent excusé ayant donné pouvoir à M. Alexandre FERREIRA, M. Philippe DELHAYE absent excusé ayant donné pouvoir à Mme Isabelle LE PRIOL-NOMAS, M. Julien GOSSE absent excusé ayant donné pouvoir à M. Philippe BELZ.

La Commune a confié à GRDF la distribution publique de gaz naturel dans le cadre d'un contrat de concession signé le 1er janvier 2022 d'une durée de 30 ans.
Conformément à ce contrat, GRDF versera à la Commune un montant de redevance de fonctionnement dite « R1 ».
Ce montant s'élève à 2 622,60 € au titre de l'exercice 2026.
Le calcul de la redevance est le suivant :

GRDF | Annexes
PLOUHARNEL

Références

Contrat	PLOUHARNEL
Formule	2010

Vos données

Durée du contrat (D)		30 ans
INGA	09/2025	134,90
INGo	09/2007	95,20

Code INSEE	Nom de commune	Longueur en km (L)	Population (P)	Montant (€)
Résultat global		**30,413**	**2 340**	**2 622,60**
56168	PLOUHARNEL	30,413	2 340	2 622,60

Formule de la méthode communale
[(200 + 0,32 x P + 21,30 x L) x (0,02 x D + 0,5) + 180] x [0,15 + 0,85 x (INGA / ING0)]

Montant de la redevance
2 622,60 €

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260421-D35_03_2026-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le montant de la redevance de fonctionnement « R1 » concernant la distribution publique de gaz naturel dans le cadre d'un contrat de concession signé le 1er janvier 2022 d'une durée de 30 ans à payer par GRDF, pour un montant de 2 622,60€ ;

Autorise M. le Maire à signer tout document y afférent,

Ainsi fait et délibéré en Mairie ces jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Plouharnel, le 21 avril 2026,

Le Maire,
Erwan DELSAUT

MAIRIE DE PLOUHARNEL
56340 (MORBIHAN)